



Genève, le 15 mars 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie

Bilan de législature du DALE

Le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie publie aujourd'hui le bilan de sa feuille de route. De la planification à la réalisation, ce document revient sur les 34 objectifs fixés en 2014 et fait état des principales avancées. En plaçant le développement territorial sous le signe de la maîtrise, le DALE a instauré des règles, et ce dès le début de la législature, pour accompagner la plus importante mutation urbaine que le canton de Genève ait connue depuis 50 ans.

M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du DALE, définit l'objectif de maîtrise comme "la conjugaison entre les deux principes d'évolution et de préservation. Tous deux sont au cœur de l'action du département, dans ses projets, sa méthode et ses interactions avec les partenaires". En tant qu'Etat planificateur, le département a travaillé à améliorer chacune des étapes d'un projet d'aménagement urbain. A titre d'exemples, il a ainsi :

- rendu la concertation obligatoire dans les Plan Localisés de Quartier (PLQ) : 4000 personnes en 2016 et 4500 en 2017 ont participé à l'élaboration d'un projet urbain;
- développé deux outils financiers pour accompagner les communes qui construisent le plus;
- dédié 50% des surfaces des PLQ aux espaces verts;
- encouragé la qualité dans les logements en modifiant le règlement *ad hoc*;
- lancé le premier recensement architectural exhaustif du canton : cinq communes urbaines sont achevées;
- revu les répartitions de catégories de logements – utilité publique, locatif, PPE – afin de favoriser la mixité sociale dans les nouveaux quartiers et à l'échelle du canton;
- élaboré de nouveaux critères qualitatifs pour la densification de la zone villa;
- accordé plus de liberté aux urbanistes en réformant les processus administratifs;
- dépassé l'objectif de baisse de 13% de consommation d'énergie thermique par habitants par rapport à l'an 2000 (-17,2% à fin 2017);
- crée les premiers EcoParcs industriels en collaboration avec la Fondation pour les terrains industriels (FTI).

Les grands projets avancent

Pendant cette législature, les travaux pour 600 logements dans le quartier de l'Adret à côté de la gare de Pont-Rouge ont été lancés, 1000 logements sont en construction à Vernier sur le site de l'Etang, les chantiers des gares Léman Express et leurs aménagements sont en cours et l'écoquartier des Vergers à Meyrin a accueilli ses premiers habitants.

Les chiffres confirment une légère détente, avec un taux de vacance à 0,51% en 2017 (0,36% en 2013), ce que montre aussi la construction de plus de 2000 logements par année consécutivement en 2015, 2016 et 2017.

Un travail en réseau

Acteurs immobiliers et patrimoniaux, organisations faitières, milieux académiques et associatifs: le DALE a constamment intégré les nombreux partenaires de l'acte de construire dans ses démarches. Les Rencontres du logement, en 2014, ont inauguré cette dynamique, qui s'est poursuivie tout au long de la législature. Le grand public, quant à lui, a pu prendre connaissance de l'avancée des projets lors des nombreuses séances d'information publiques accompagnées d'exposition, des points d'informations sur le projet Praille Acacias Vernets, aux Automnales ou encore sur les deux comptes de réseaux sociaux gérés par le département, [GE-nouveaux quartiers](#) et [GE-patrimoine](#).

Annexe: [Bilan de législature DALE 2014-2018](#).

Pour tout complément d'information : M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, DALE, T. 022 546 60 47 ou 076 304 20 66.